

FICHE DE POSTE À EXIGENCE PARTICULIÈRE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°2-5
	INTITULÉ DU POSTE	ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN IME
	PLACE DU POSTE	<p>Ces postes se situent au sein d'une unité d'enseignement. Lieux d'implantation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IME Les Tamaris, IME Les Amandiers, IME Le Paradou, Marseille 08, IEN ASH Marseille - IME Escat, Marseille 13011, IEN ASH Marseille (sur site IME Valbrise) - IME Plateforme autisme Ari, Marseille 13013, IEN ASH Marseille - IME Mont Riant, Marseille 13014, IEN ASH Marseille - IME DUE Apar, Marseille 13014, IEN ASH Marseille - IME Vert Pré, Marseille 13009, IEN ASH Est - IME Les Trois Lucs, IME Les Figuiers, Marseille 13012, IEN ASH Est - IME La Pépinière, La Ciotat, IEN ASH Est - IME Le Colombier, La Roque d'Anthéron, IEN ASH Est - IME Les Cyprès, Salon de Provence, IEN ASH Ouest - IME Les Fauvettes, Vitrolles, IEN ASH Ouest
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	L'IME est un établissement médico-social qui accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes déficients intellectuels ou polyhandicapés. Il conjugue au sein d'une même équipe institutionnelle, des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.
	FONCTIONS	L'enseignant, placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'IME, et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH, propose et met en œuvre le volet pédagogique du Projet Individuel d'Accompagnement.
	MISSIONS	<p>L'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participe à l'élaboration du projet individuel d'accompagnement en étroite liaison avec le pôle thérapeutique et éducatif de l'établissement : définition du temps de scolarisation, objectifs et modalités d'apprentissage, - assure une mission d'enseignement auprès des élèves, en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, au sein de l'UE qui peut être interne à l'établissement ou externalisée dans une école ou un collège en fonction de l'âge des élèves, - formalise après évaluation une pédagogie adaptée et des parcours individualisés, - accompagne la scolarisation en milieu ordinaire, en apportant aux enseignants les démarches et les outils adaptés aux besoins des enfants et des adolescents ; - participe aux réunions d'équipe pluri disciplinaire, - participe aux équipes de suivi de la scolarisation, - est personne ressource auprès des équipes pédagogiques et partenaires de soins. <p>NB : une mission de coordination pédagogique de l'UE peut être confiée à un des enseignants de l'unité.</p>
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et réglementaire concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap ; - Aptitude au travail pluridisciplinaire et au partenariat ; - Capacité à mettre en œuvre des apprentissages et des adaptations pédagogiques selon les besoins des élèves en situation de handicap.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPASH)
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME HORAIRE	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 04 avril 2021, s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : un curriculum vitae, une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation), l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat. Des entretiens seront organisés.
	CONTACT	<p>IEN ASH du secteur concerné :</p> <p>Mme Le Mercier, IEN ASH Ouest ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr 0490490178</p> <p>Mme Mahussier, IEN ASH Est ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr 0442211299</p> <p>Mme Maurel IEN-ASH Marseille ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr 0491996816</p>